

BULLETIN MUNICIPAL DE VIREY

*

Janvier 2014

Numéro : 37



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

En ce début d'année 2014, permettez- moi avec les élus de vous adresser tous mes vœux pour vous-mêmes et pour vos proches. Une pensée spéciale va vers celles et ceux qui sont confrontés à des problèmes de santé ou qui, victimes de la crise, voient leurs projets mis en sommeil.

Depuis 2008, j'ai l'honneur d'occuper la fonction de Maire. Je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour tout le travail qu'ils ont effectué au cours du mandat que vous nous avez confié.

Dans ce bulletin vous trouverez un rappel des projets qui ont vu le jour au cours de ces six années. Je vous laisse les découvrir et je remercie tout le personnel communal pour le surcroît de travail que ces travaux ont engendré.

Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans. Il s'effectuera pour Virey du 15 janvier au 15 février. Je vous demande de réserver le meilleur accueil à Isabelle MACHADO et Flavie VALLANTIN qui se présenteront à votre domicile pour cette démarche.

A l'issue de ce mandat qui m'a apporté quelques soucis mais aussi beaucoup de satisfactions, j'ai l'intention de solliciter à nouveau votre confiance.

2014 voit un nouveau type de scrutin se mettre en place pour les communes de plus de 1000 habitants (vote à liste entière, parité homme/femme, élection directe des délégués communautaires). Quelques conseillers n'ayant pas souhaité se représenter, une nouvelle équipe est en cours d'élaboration.

Tous les travaux engagés au cours de ce mandat seront terminés en mars. L'inauguration de l'école maternelle aura lieu courant avril avec la nouvelle équipe municipale.

JOYEUSES FETES ET BONNE ANNEE 2014 A TOUS.

Daniel PAUTRET

Pour info : HORAIRES DE LA MAIRIE

Vu la faible fréquentation de la mairie le samedi matin, les nouveaux horaires de la mairie seront les suivants à compter du 1^{er} janvier 2013 :

Lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12 h

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h00

LES AIDES MENAGERES

• Mme Béatrice Heslouin Tél. : 06 73 71 54 03

• Mme Martine Bouroult Tél. : 02 33 48 08 97

• Mme Isabelle Machado Tél. : 02 33 91 68 75

• Mme Christine Loyaud Tél. : 02 33 49 43 46

• Mme Annie Cotrel Tél : 02 33 51 46 34

• Mme Pierrette Péri Tél. : 06 03 36 52 60

• Mme Marlène Rudemarre Tél. : 09 60 02 36 63

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Nolan Pelé, 9 rue des écoles, le 22 juillet 2013
Amélia et Léo Lebrun, 3 route des étangs, le 5 septembre 2013
Soline Bouroult, 18 route de la Bliais, le 12 septembre 2013
Héloïse Charuel, 8 route de la Bliais, le 15 septembre 2013

DECES

Marcel Juhé, 24 Route de la Blutière, le 6 juillet 2013
Raymond Leblanc, 21 route de la Garlière, le 31 août 2013
Aimée Leblanc, 21 route de la Garlière, le 25 septembre 2013
René Hochet, St Georges de Reintembault, le 14 novembre 2013
Etienne Martin, 26 route Nationale, le 25 novembre 2013



MARIAGES

Elodie Levéziel et Pierre Lambert le 3 août 2013
Maéva Grignard et Rémi Dubois le 14 septembre 2013
Thérèse Desdouets et Joseph Marie le 7 septembre 2013
Adeline Pottier et David Pioger le 14 décembre 2013

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme Chantal Navet Tél. : 02.33.49.81.76
Mme Marie Thérèse Mandal Tél. : 02.33.49.07.93
Mme Marie France Mazier Tél. : 02.33.49.55.60
Mme Ann Sophie Heslouin Tél. : 02.33.49.67.41
Mme Lydie Meignan Tél. : 02.33.61.83.70

Mme Guylène Vivier Tél. : 02.33.49.60.34
Mme Bernadette Mary Tél. : 02.33.49.44.04
Mme Fabienne Hervieu Tél. : 02.33.49.55.62
Mme Stéphanie Mahieu Tél. : 02.14.13.55.30

LES NOUVEAUX HABITANTS DE VIREY

Depuis le début de l'année ils habitent près de chez nous, réservons leur un accueil chaleureux.

- * Adeline et David Pioger, 23 Route de la Croix Jeanne
- * Séverine Guibert, 20 Route de la Croix Jeanne
- * Catherine et Jean Louis Caillet, 8 Route de l'Yvrande
- * Anna Brisson et Florent Tizon, 5 Route de la Ricolais
- * Solène Montaufray, 5 Rue des Artisans
- * Mme Préaux et Antoine Chamfly, 15A Rue des Artisans
- * Rudy Poulain, 27 Route du Château
- * Damien Hardelay, 18 Route du Château
- * Christine Jehan et Claude Hamel, 24 Route du Château
- * M. Paris, 6 Rue du Moulin
- * Adeline Pignet et Mickaël Garnier, 4 Route de la Chicanière



Vu le nombre important de nouveaux habitants, certains peuvent avoir été oubliés, nous ne les oublierons pas dans le prochain bulletin, merci de votre compréhension. Informations de cette page arrêtées le 1 décembre 2013.



Aménagement du bourg

- Restauration du portail du cimetière et pose de nouvelles portes d'entrée de l'église.
- L'éclairage public.
- Réfection du réseau d'eau pluviale
- Effacement des réseaux électriques rue du Château, rue des Ecoles, rue de l'Eglise.
- Aménagement complet de la voirie (routes et trottoirs).
- Parking place de la Mairie.
- Rénovation des marches de la Mairie.

BUDGET (hors subvention) : 336 597 €

Réfection des routes

- Sur les 6 années, un total de 6 km de routes a été rénové :
- Route de l'Yvrande, La Ricolais, La Gesnonnière, L'Angevinière, La Chicanière, La Michelotière, la Faverie, Langotière, Roussaigne, le Plessis, le Clos Acéré, du Chemin.
- Rue des Artisans, du Lavoir.
- Zone artisanale.

BUDGET (hors subvention) : 333 776 €



Assainissement

- L'extension des réseaux d'assainissement a permis le raccordement d'une centaine d'habitations.
- Route de la Croix Jeanne, du Clos Acéré, de la Bliais.
 - Rue des Ecoles, du Lavoir.
 - Aménagement d'un poste de refoulement.

BUDGET (hors subvention) : 272 189 €



L'école

- Construction d'une école maternelle : 2 classes, 1 salle de motricité, 1 dortoir, sanitaires, bureau et préau.
- Une structure de jeux a été installée à l'extérieur.
- Installation de nouvelles fenêtres en façade de l'école primaire, rénovation des peintures de certaines classes.
- Installation d'un filet de protection anti-ballons.
- Mise en conformité de la cantine scolaire avec du nouveau matériel de cuisine.

BUDGET (hors subvention) : 726 203 €



Divers bâtiments communaux

- Rénovation d'un logement de l'école.
- Relookage intérieur de la mairie : portes, fenêtres et peintures
- Peinture extérieure de la salle des fêtes et achats de nouvelles tables
- Installation d'un défibrillateur à la salle des fêtes
- Création d'un site Internet : www.mairiedevirey.fr
- Réalisation d'un lotissement communal viabilisé de 8 parcelles situé rue du Stade.

BUDGET (hors subvention) : 154 598 €

ici

**A VENDRE
7 TERRAINS A BATIR
COMMUNE DE VIREY**



**S'ADRESSER A LA MAIRIE
Tél : 02 33 49 18 85
email : mairiedevirey@yahoo.fr**

LES BREVES



Recensement de la population de Virey du 15 janvier au 15 février 2014.

La commune de Virey comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants fait l'objet d'un recensement tous les cinq ans. A cet effet, deux agents (Flavie Vallantin et Isabelle Machado) se rendront à votre domicile à partir du 15 janvier. Elles pourront vous aider à remplir les questionnaires qui devront être remplis au plus tard le 15 février 2014. Votre réponse est importante, la qualité du recensement en découle. Toutes vos réponses sont confidentielles, elles seront transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie au numéro de téléphone 02 33 49 18 85.

Anciens Combattants : Dimanche 17 novembre, des citoyens ont été faits Soldats de France lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre. Ils sont volontaires pour faire perdurer la mémoire, à l'heure où les anciens combattants ne seront plus. Ainsi en présence de Victor Lhuissier, président de la section locale de l'UNC-AFN, André Bagot, Louis Gilbert, Joël Pautret, Michel Desdouëts, Louis Restoux, Rémy Sauvé et Roger Goupil ont reçu le titre de Soldat de France. Photo des Soldats de France.



Noces d'Or : Le samedi 27 octobre, notre maire, Daniel Pautret, était heureux de recevoir Christiane et Patrice Restoux pour relire l'acte de mariage prononcé cinquante ans plus tôt. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur leur était offert. Félicitations aux heureux jubilaires.

33ème édition du vide greniers réussi : Le dimanche 8 septembre, la traditionnelle braderie a occupé 4000 mètres de déballage. Environ 700 repas ont été servis par une équipe toujours aussi dynamique. Merci à tous les bénévoles qui ont fait que cette journée soit un succès.

Parking de la mairie : Afin de faciliter l'accès à l'école et à la salle des fêtes, un nouveau parking a été réalisé. Les containers de recyclage (verres, plastique etc...) ont été déplacés derrière l'école, rue du Stade. Nous comptons sur votre civisme pour maintenir cet endroit le plus propre possible.

A L'ECOLE DE VIREY :

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

La réforme des rythmes scolaires doit permettre de mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire . Cette nouvelle organisation doit amener à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne et une programmation des séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande . Une articulation des temps scolaire et périscolaire doit être organisée: les élèves peuvent accéder à des activités culturelles, artistiques, sportives et doivent être pris en charge au minimum jusqu'à l'heure actuelle de fin de classe (16h45) si les parents le souhaitent. Ces activités périscolaires sont proposées par les municipalités et à leur charge.

Les principes du décret relatif à l'organisation du temps scolaire :

Le principe général est celui d'une entrée en vigueur de la réforme des rythmes à la prochaine rentrée. Ainsi, les principes généraux d'organisation du temps scolaire dans le premier degré seront les suivants (article 2 du décret) :

- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de **neuf demi-journées incluant le mercredi matin** ;
- tous les élèves bénéficieront de **24 heures de classe par semaine** ; à titre d'exemple, l'ajout de 3 heures de classe le mercredi matin permettrait d'alléger les autres journées en moyenne de 45 minutes ;
- la **journée d'enseignement** sera, en tout état de cause, **de maximum 5 heures 30 et la demi-journée de maximum 3 heures 30** ;
- la durée de la **pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30**.

Par ailleurs, **des activités pédagogiques complémentaires proposées par les enseignants viendront s'ajouter aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire** qui se dérouleront en groupes restreints. Il pourra, par exemple, s'agir d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'un accompagnement du travail personnel des élèves ou d'une activité prévue par le projet d'école.

Des demandes de dérogation peuvent être accordées afin de proposer des activités plus constructives, harmoniser au niveau de la Communauté de Communes l'emploi du temps des animateurs, gérer le déplacement des enfants (45 minutes : c'est trop court si l'activité se déroule à St Hilaire).

L'organisation est complexe et le budget pour la mise en place de ces activités est important.

Des réunions ont lieu depuis quelques semaines entre les différents partenaires de ce projet et les familles seront informées au début de l'année 2014 de l'organisation proposée par la Communauté de Communes de St Hilaire.



Classe provisoire des TPS-PS-MS de Mme Brière



Les enfants jouent sous le préau de la nouvelle école maternelle. L'aménagement des classes est prévu pour février 2014.

Les dates à retenir 2014 :

Janvier :

Ven.17 / Sam.18 / Dim.19 : Représentations de théâtre, loisirs et détente

Ven.24 / Sam.25 / Dim.26 : Représentations de théâtre, loisirs et détente

Février :

Mardi 4 : thé dansant, foyer de l'amitié

Mars :

Vendredi 14 : Concours de belote, foyer de l'amitié

Dimanche 16 : Repas, société de chasse

Samedi 22 : Repas, association des parents d'élèves

Dimanche 23 : Elections municipales 1^{er} tour

Mercredi 26 : Concours de belote, AFN

Dimanche 30 : Elections municipales 2^{ème} tour

Avril :

Mardi 1 : Thé dansant, du foyer de l'amitié

Dimanche 27 : Repas des cheveux blancs, commune

Mai :

Dimanche 4 : Pain bénit, entente Viréenne

Mardi 13 : Thé dansant, foyer de l'amitié

Dimanche 18 : Rallye vélo, loisirs et détente

Jeudi 22 : Repas, foyer de l'amitié

Dimanche 25 : Elections Européennes

Juillet :

Samedi 5 ou Dimanche 6 : Barbecue de quartier, comité des fêtes

Le conseil municipal
vous souhaite une
bonne année 2014

